

## Quelles valeurs transmet l'accueil parascolaire ?



© Christian Schwier / Fotolia

L'accueil parascolaire des 4-15 ans se met progressivement en place avec des méthodes ciblées par tranches d'âge. Aujourd'hui, les missions socio-éducatives de l'accueil de jour sont mieux définies.

---

Par **Claire Attinger**, adjointe du secteur parascolaire de la Ville de Lausanne

Au cœur des préoccupations familiales, l'offre d'accueil de jour des enfants doit répondre à de nouvelles obligations légales en matière de développement et de mise en place des structures d'accueil. En novembre 2009, les Vaudois ont adopté l'article 63A de la Constitution vaudoise qui confie aux Communes l'organisation « d'un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue pendant toute la durée de la scolarité obligatoire ». L'offre s'est considérablement étendue et le nombre de places par enfant n'a cessé de croître. Les enjeux de la nouvelle organisation du parascolaire sont de répondre à terme aux besoins des 4-15 ans en créant des formes d'accueil et d'encadrement ciblées par tranches d'âge.

Apparues à Lausanne dès la fin du XIXe siècle pour « couper la mendicité à sa racine et diminuer le nombre de fainéants et de vagabonds » [1], les premières cuisines scolaires et classes gardiennes étaient à l'origine réservées aux enfants des familles socialement défavorisées. Aujourd'hui, les structures d'accueil de jour s'adressent à tout enfant sans distinction.

Les lieux d'accueil de jour ont leur spécificité. Ils sont un lieu de vie où les enfants trouvent un rythme, un climat, une ambiance et des activités qui se distinguent des champs familiaux et scolaires. La dimension collective différencie le champ familial de celui de l'APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire) et la dimension socio-éducative différencie le champ APEMS de celui de l'école. La volonté d'offrir un encadrement et un accueil de qualité est inscrite dans les programmes politiques comme dans les concepts institutionnels.

### Les règles du groupe et l'estime de soi

L'évolution des usages familiaux tend à considérer que la confiance des parents à l'égard des structures d'accueil est acquise et que l'externalisation de la garde des enfants est devenue, au fil des ans, un comportement adopté par de nombreux parents. En tant que cadre de vie pour les enfants, le rôle de l'accueil collectif de jour est donc primordial dans la transmission des valeurs. Manger ensemble, jouer, respecter les règles du groupe, partager des fêtes collectives... le quotidien de l'accueil de jour nécessite un consensus et une adaptation des valeurs selon l'origine des enfants, leur sexe et leur différence d'âge. La prise en charge et les activités qui sont menées dans ces lieux encouragent le processus d'éducation des enfants dès leur plus jeune âge, favorisent leur intégration, les aident à découvrir, puis à vivre leur autonomie et leur apprennent à accroître leur estime de soi.

Le rythme de l'enfant propre à chaque tranche d'âge est un élément central dans la prise en charge parascolaire. Les plus jeunes ont besoin d'un cadre plus rassurant avec des adultes qui proposent des activités et animations stimulantes. Les plus grands sauront évoluer dans un univers plus souple avec un besoin plus marqué pour des espaces qui permettent une plus grande autonomie, voire qui les rend déjà un peu responsable de l'occupation des lieux mis à leur disposition.

C'est ainsi que les diverses approches déclinent toutes les caractéristiques du développement social de l'enfant et des valeurs qu'il acquiert.

## **L'entraide, le partage, la bienveillance et l'équité**

Tourné vers le monde extérieur, l'accueil parascolaire contribue à l'intégration sociale de l'enfant. A travers l'expérience de la vie en groupe, celui-ci va découvrir des valeurs comme l'entraide, l'échange, le partage, la complicité, la bienveillance, le respect, l'équité. Les adultes pourront l'aider à aborder certaines situations et expériences. L'injustice ou la confrontation à des expériences de compétition s'y déroulent également. Par exemple, lorsqu'il s'est fait chahuter ou que d'autres se moquent de lui... Ou si, bien qu'il aime par-dessus tout jouer au football, il déteste perdre et l'exprime en criant ou en tapant...

Dans l'activité parascolaire, le repas occupe bien sûr la place centrale : il s'agit de prendre en compte la diversité des goûts et des motivations. Entre bien ou mal manger, trop ou trop peu, l'alimentation est un enjeu de santé, de bien-être, mais aussi de sociabilités majeures. Les repas pris en commun restent des instants privilégiés dans lesquels se jouent le droit de choisir et de renoncer, d'apprendre à se servir en tenant compte de nos besoins, de nos envies... et aussi les moments de débordement : qui n'a pas participé à une bataille de petits pois ? Ainsi, pour que la vie en collectivité demeure stimulante et harmonieuse, le cadre, les règles doivent être posées par l'adulte et admises par le collectif.

## **Faire coïncider valeurs familiales et collectives**

Entre l'école et la famille, l'accueil parascolaire tient aujourd'hui une place importante dans la journée de l'écolier. Il doit faire face à de nouveaux enjeux puisqu'il doit désormais couvrir la tranche d'âge des enfants depuis leur 4e année jusqu'à leurs 15 ans. Les questions qui se posent aux adultes qui assurent cet accueil sont nombreuses et les défis sont de taille. De l'enfance à l'adolescence, quelles sont les valeurs sociétales dispensées par les professionnels du parascolaire ? Comment faire coïncider valeurs familiales et valeurs collectives ? Si la question reste ouverte face aux responsabilités assumées par les parents quotidiennement, les dimensions morales, civiques et sociales doivent être identifiées. Entre les toujours actuels « dis bonjour, merci et s'il te plaît » et les désuets « fais pas ci, fais pas ça, tiens-toi droit et reste tranquille », deux mondes distants de plus d'un siècle se succèdent et se questionnent.

Parmi une cinquantaine d'enfants, Léa sera-t-elle remarquée lorsqu'elle entre à l'APEMS ? Quelles compétences le personnel doit-il posséder pour transmettre certaines valeurs – et lesquelles ? Possède-t-il/elle les moyens et les

compétences nécessaires pour animer des moments de discussion avec les enfants ? Sait-il respecter et apprendre le respect aux enfants et permettre à ceux-ci de construire les sentiments qu'ils ont de leur propre valeur ? Globalement, l'enfant peut-il choisir librement son jeu et l'adulte comprend-il l'intérêt de l'activité libre ? Ou bien, lorsque l'enfant n'est pas en mesure de proposer une activité acceptable, existe-t-il un espace pour en discuter, voire en imaginer une autre ?

Développer l'autonomie et l'estime de soi reste le moteur de toute l'action socioéducative développée dans l'accueil parascolaire et le défi réside bien dans les nuances que chaque tranche d'âge possède pour l'acquérir.

En juin 2010, le 1er Colloque parascolaire de Lausanne intitulé « Autour de l'école : le temps des enfants » a été l'occasion de mener la réflexion sur le temps des enfants et la nouvelle position de l'accueil parascolaire dans les familles et avec l'école. Convaincu que les compétences du « vivre ensemble » s'acquièrent et se construisent au fur et à mesure d'expériences significatives, le 2e Colloque parascolaire organisé par la Ville de Lausanne aborde la question des valeurs et du rôle de l'accueil parascolaire dans leurs transmissions. Il cherche également à mettre en perspective le rôle de la collectivité publique dans l'éducation des enfants et des jeunes au sein de notre société multiculturelle.

#### **2e Colloque parascolaire : « Transmettre des valeurs »**

- Vendredi 15 juin 2012, 9h-17h
- Université de Lausanne – Anthropole, auditoire 1031
- Ouvert à tout public et gratuit, les intervenants – sociologue, pasteur, spécialiste genre et professeur – vont susciter la réflexion et faciliter les échanges pour que l'enfant évolue et grandisse dans un environnement coordonné, riche et stimulant.
- Inscription obligatoire.
- Programme détaillé et inscription [en ligne](#).

[1] in L'école et ses réformes, page 80, PPUR, 2008.